



# Comité Interprofessionnel du Bois Energie

## Charte d'utilisation du logo du CIBE

Version 2019

### Le logo du CIBE peut être utilisé :

- pour signaler votre adhésion en cours à notre association
- pour informer de votre appartenance à notre réseau de professionnels
- pour présenter un intervenant du CIBE participant à un événement que vous organisez
- faire connaître le CIBE en tant que structure de référence en ce qui concerne la filière du bois-énergie collectif et industriel en fin de document

**Pour toutes autres utilisations hors de ces situations, merci de valider de façon écrite l'utilisation auprès du CIBE.**

### Le logo du CIBE ne peut être utilisé :

- si vous n'avez pas renouvelé votre adhésion pour l'année en cours
- pour sous-entendre une validation de vos prestations ou produits par notre association
- pour signaler un partenariat avec le CIBE si aucune convention de partenariat n'a été officiellement signée entre nos organismes

Nos **coordonnées complètes** sont à mentionner systématiquement avec notre logo ou bien un **lien vers notre site internet** :

Tél. fixe : 09 53 58 82 65

Adresse postale : 28 rue de la pépinière - 75008 PARIS

Adresse électronique : [contact@cibe.fr](mailto:contact@cibe.fr) - Site internet : [www.cibe.fr](http://www.cibe.fr)

Si besoin, vous trouverez ci-dessous, un **texte officiel de présentation** de notre association que vous pouvez utiliser tel quel ou en partie :

*Le Comité Interprofessionnel du Bois-Energie (CIBE) rassemble les acteurs du **chauffage collectif et industriel au bois**, soit plus de 150 entreprises, maîtres d'ouvrage (publics et privés), organisations professionnelles dans la **filière bois et le monde de l'énergie**.*

*Le CIBE coordonne et accompagne ces acteurs depuis 2006 pour professionnaliser les pratiques, établir les règles de l'art, former les professionnels et promouvoir les chaufferies de fortes à faibles puissances auprès des décideurs publics et privés.*

*Le CIBE réunit et coordonne les réflexions des acteurs (souvent de taille modeste) dispersés sur le territoire pour professionnaliser les pratiques « de la pépinière à la cendre », établir les règles de l'art, former des professionnels et promouvoir les chaufferies de forte et moyenne puissances (y compris la cogénération) auprès des décideurs publics et privés.*

*Au plan national et sur la base de dossiers technico-économiques argumentés, le CIBE intervient auprès des institutions, des organisations professionnelles, des médias... et au plan régional, exclusivement en appui et à la demande des organismes et acteurs de terrain.*

*Le CIBE, c'est aussi des journées techniques, un colloque, un site internet, une lettre d'information, ...*

### Pièces fournies sur demande :

- Logo du CIBE aux formats
  - « png » (9 ko, 600\*1 000 pixels)
  - « pdf » (65 ko)